

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 86 (1989)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Maladies et parasitoses des abeilles ; Communiqués

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **MALADIES ET PARASITOSES DES ABEILLES**

## **▲ Ruchers**

## **● Colonies**

### **LOQUE AMÉRICAINE**

#### **Fribourg**

Broye, <i>Montborget</i> . . . . .	1	1
------------------------------------	---	---

#### **Grisons**

Poschiavo . . . . .	1	2
Schiers . . . . .	1	10

#### **Jura**

Saignelégier . . . . .	1	6
------------------------	---	---

#### **Lucerne**

Willisau-Land . . . . .	1	1
-------------------------	---	---

#### **Saint-Gall**

Flums . . . . .	1	10
-----------------	---	----

#### **Tessin**

Vogorno . . . . .	2	2
Mendrisio, <i>Stabio</i> . . . . .	9	9

#### **Valais**

Baar-Nendaz . . . . .	2	21
Fey-Nendaz . . . . .	3	19
Haute-Nendaz . . . . .	2	13

#### **Vaud**

Leysin . . . . .	1	3
Morges, <i>Bussigny</i> . . . . .	1	7

### **LOQUE EUROPÉENNE**

#### **Saint-Gall**

Flums . . . . .	1	10
-----------------	---	----

#### **Vaud**

La Forclaz/Ormont-Dessous . . . . .	1	10
-------------------------------------	---	----

## ▲ Ruchers

## ● Colonies

### VARROASE

<b>Appenzell R.-E.</b>	4
<b>Appenzell R.-I.</b>	9
<b>Argovie</b>	15
<b>Berne</b>	41
<b>Fribourg</b>	11
<b>Grisons</b>	10
<b>Neuchâtel</b>	15
<b>Saint-Gall</b>	3
<b>Schwytz</b>	8
<b>Tessin</b>	43
<b>Thurgovie</b>	10
<b>Vaud</b>	4
<b>Zoug</b>	7

Je demande instamment aux inspecteurs cantonaux de bien vouloir me faire parvenir leurs rapports concernant les maladies des abeilles qui ressortissent à leur région pour le 10 du mois au plus tard. Merci d'avance.

*La rédaction*

## COMMUNIQUÉS

### JURA BERNOIS

#### **Avis aux apiculteurs du Jura bernois**

En vue de la lutte contre la varroase, les apiculteurs sont priés de transmettre la commande des produits de traitement autorisés jusqu'au 31 août 1989 auprès de l'inspecteur de leur district.

Les commandes reçues après ce délai n'assureront plus des livraisons à temps.

*L'inspecteur des ruchers:  
B. Lehmann*

### VALAIS

#### **Société d'apiculture du district de Monthey**

Cher ami apiculteur,

Voilà bien des années que nous attendions tous une saison comme celle que nous vivons. Les hausses semblent bien pleines et pour écouler un miel de qualité, faites-le certifier comme tel par le contrôleur des miels, M. Jean-Michel Genolet, jusqu'au 20 septembre. Il donnera toutes

les explications voulues à notre prochaine réunion.

Malheureusement, le varroa a aussi énormément proliféré, au point de devenir un fléau pour quelques apiculteurs de notre district. En effet, suite à des tests effectués par les inspecteurs devant témoins, l'avance de cet acare est telle que certaines colonies, voire même certains ruchers, pourraient ne pas passer l'hiver 1989-1990.

## Journées portes ouvertes à Liebefeld les 25 et 26 août 1989

### Chères apicultrices, chers apiculteurs,

Si la section apicole a toujours ses portes ouvertes, elle ne peut recevoir des visiteurs à tout moment. Nous avons trop de travail. Le vendredi 25 et le samedi 26 août, nous nous accorderons cependant un répit et nous vous invitons à nous rendre visite. Nous serons heureux de vous montrer notre section et de vous renseigner sur les thèmes suivants :

- dégustation du miel ;
- résultats de recherches sur la vie des colonies d'abeilles ;
- diagnostic des maladies d'abeilles ;
- observation des varroas ;

- conduite du rucher avec des colonies d'abeilles infestées par les varroas.

Vous aurez l'occasion, les 25 et 26 août, de visiter les trois instituts fédéraux se trouvant à Liebefeld-Berne, à savoir :

- la Station de recherches laitières (FAM), à laquelle est rattachée la section apicole ;
- la Station de recherches de chimie agricole et sur l'hygiène de l'environnement (FAC) ;
- l'Office vétérinaire fédéral (OVF).

Les trois institutions remplissent des tâches d'intérêt public. Pour vous informer des multiples activités de chacune d'elles, nous vous conseillons de réserver une journée de visite entière.

Nous avons aussi pensé à votre bien-être physique. Vous trouverez sur notre terrain des stands où l'on vous servira des boissons et des casse-croûte. Dans le voisinage, il y a plusieurs restaurants.

Vous pouvez gagner Liebefeld par l'**autobus n° 17 (arrêt Hesstrasse)** depuis la gare de Berne. De là, nos bâtiments sont faciles à atteindre à pied en trois minutes (voir plan de situation). Le parking étant très limité, nous vous recommandons de renoncer aux voitures privées.

Nous vous souhaitons une journée instructive et agréable.

*Le directeur de la FAM  
et les collaborateurs  
de la section apicole*

## Réponse à « Les points sur les i... puisque'il faut les mettre »

Il est vraiment navrant qu'un membre du comité romand écrive qu'il soutient la lutte intégrée proposée par le Liebefeld et à quelques lignes de là qu'il remette la compresse avec ses lanières Apistan.

Pourquoi navrant ? Parce qu'il n'est pas honnête de vanter un produit (non autorisé en Suisse) et de laisser tous les apiculteurs dans l'ignorance des dangers que représentent sa destruction et les résidus dans les cires. Oui, c'est bien là que la chatte a mal aux pieds. N'a-t-on pas dit que pour l'environnement sa destruction était comparable à celle de la dioxine et qu'il fallait prévoir un four spécial pour la destruction des lanières ? Tel celui utilisé il n'y a pas si longtemps par Ciba-Geigy. Qu'une élimination par mise en terre à proximité d'un

cours d'eau avait pour effet de voir périr tous les poissons ? Oui ou non ? Tous les Français présents à la FNOSAD, congrès tenu à Soissons, étaient loin d'adopter ton enthousiasme, ai-je entendu.

« Utilisées et **surtout rendues** », écris-tu ! Non mais, c'est toi qui ira les reprendre ? (certainement pas, mais les autres), est-ce toi qui paieras le four pour les brûler et qui indemniseras tous ceux qui ne manqueront pas de subir les effets du poison ? Voilà pour l'environnement !

**Obliger le producteur à les reprendre pour les détruire**, cela représente un coût supérieur à celui de la production. Y as-tu vraiment songé ? J'ai ouï dire qu'en Bas-Valais et dans le canton de Schwytz on utilisait ce produit. Donc contre les avis du Liebefeld, lequel ne dispose d'aucune loi pour s'y opposer, ce qui est fort regrettable.

**Et les résidus dans la cire ?** N'est-il pas écrit dans un journal apicole qu'après cinq ans de traitements acaricides nos cires seront contaminées au point d'être inutilisables ?

**La prochaine émission de la TV romande** « A Bon Entendeur » a programmé pour le 13 septembre 1989 « Le déclin du miel » (?) .

Va-t-on devoir préciser sur les étiquettes de nos bidons et pots : « Miel de mes ruches traitées avec... » (nom de l'acaricide utilisé) ? C'est ma réaction après lecture de ton article dans le journal de juin. Dire que je n'en suis pas content, c'est peu dire.

Salut l'ami.

C. Goy

# CONVOCATIONS

## GENÈVE

(une société)

**Société genevoise d'apiculture** : **Lundi 14 août, à 17 h**, réunion mensuelle au rucher de notre collègue M. Marc-Emile Favre, vice-président, route de la Gara 45, Jussy. Pour se rendre sur les lieux : en venant de Genève, après avoir passé sous le château, franchir l'écriteau « Jussy » et tourner à gauche dès la limitation de la vitesse à 40 km/h. Parcourir 300 m. Après les deux premières maisons du hameau Les Beillans, tourner encore à gauche ; après 300 nouveaux mètres, le rucher est en vue. Parcage sans difficulté.

## JURA

(2 conseillers apicoles et 3 sociétés)

Pas d'informations sur les trois sociétés de ce canton.

## JURA BERNOIS

(1 conseiller apicole et 2 sociétés)

Pas d'informations sur les deux sociétés de cette région.

## FRIBOURG

(3 conseillers apicoles et 7 sociétés)

Pas d'informations sur les sept sociétés de ce canton.

## NEUCHÂTEL

(4 conseillers apicoles et 6 sociétés)

**Comité de la FCNA** : **Samedi 12 août, à 14 h**, rendez-vous devant le Parc des Sports à La Chaux-de-Fonds. Discussion autour des hausses et mise en hivernage, au rucher d'Eric Aubry (au Basdot).

Pas d'informations sur les dix sociétés de ce canton.